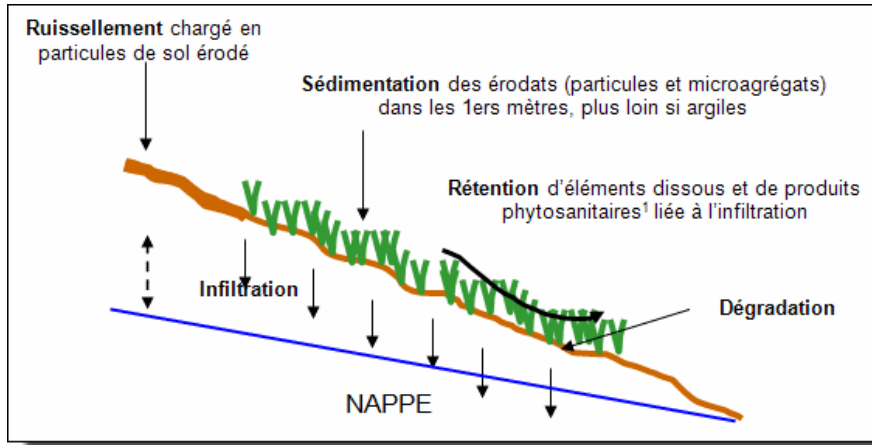


Ce qu'il faut retenir : Les bandes enherbées

J.M. Dorioz et C. Gascuel

• **Les bandes enherbées** sont des « surfaces en herbe créées pour intercepter des écoulements de surface diffus ou concentrés » (Corpen 1997). Elles sont caractérisées par une végétation au dessus du sol qui augmente la rugosité de la surface et la porosité dans le sol, ce qui favorise la rétention et la dégradation des pesticides et l'infiltration des eaux de ruissellement.



• **L'efficacité des bandes enherbées** est fonction de leur largeur mais aussi de leur localisation, qui peut être dans le versant ou le long des cours d'eau. Pour décrire le rôle d'une bande enherbée, trois éléments sont à prendre en compte :

- la pente principale et la longueur de la parcelle en amont,
- l'existence d'une autre pente locale,
- la proximité de la nappe et du cours d'eau.

• **Les fonctions des bandes enherbées** sont de trois types :

- Assurer la protection de la ressource en eau,
- Améliorer la production agricole (limitation des pertes de terres),
- Protéger des espèces animales et végétales.

Ces fonctions dépendent fortement des modes de gestions des bandes enherbées.

• Les études menées montrent un **abattement important des produits phytosanitaires** par la bande enherbée grâce à l'infiltration des eaux de ruissellement. Cet abattement est réduit lorsque la bande enherbée est dans une zone saturée.

• Il a aussi été démontré que les bandes enherbées sont des **barrières assez efficaces au transfert du phosphore particulaire** en diminuant la capacité de transport solide (matières en suspension) du ruissellement. Cependant le phosphore, se fixant sur le sol, peut contribuer à terme à faire des bandes enherbées des zones sources de phosphore, notamment en condition saturées.